



www.thimister-clermont.be

Administration communale

Centre 2 - 4890 THIMISTER-CLERMONT

☎ (087) 44.65.16

Fax (087) 44.55.77

BELFIUS SA : BE 27 0910 0045 0673



Cavalier Fonck

Votre correspondant(e): G. Fischer

☎ 087/44 65 16

E-mail : info@thimister-clermont.be

Thimister-Clermont, le 17 janvier 2017.

Aux membres du Conseil communal

Mesdames, Mademoiselle, Messieurs,

Concerne : Séance du Conseil communal du 25 janvier 2017- 1^{re} Convocation

Réuni en séance du 16 janvier 2017, le Collège communal a décidé de convoquer le Conseil communal à une réunion qui se tiendra le mercredi 25 janvier 2017 à **20h30**, en la salle du Conseil de l'Administration communale.

Nous vous prions de trouver ci- après, l'ordre du jour arrêté pour cette réunion :

Séance publique

1. Energie- Rapport d'avancement du Conseiller en énergie- Année 2016- Approbation
2. Démission d'un membre du Conseil de l'action sociale- Acceptation
3. Désignation d'un membre du Conseil de l'action sociale- Décision
4. Emprises
 - a) Modification de voirie par l'élargissement du chemin vicinal n° 13 sis au lieu-dit « Crawhez » dans le cadre d'un permis d'urbanisme sollicité par Monsieur et Madame MARECHAL-SCHYNS - Décision
 - b) Modification de voirie par l'élargissement du chemin vicinal n° 61 sis au lieu-dit « Les Margarins » dans le cadre d'un permis d'urbanisme sollicité par Monsieur et Madame FORTHOMME-COUNARD -Décision
5. Rénovation des toitures et construction d'un préau à l'école primaire de Thimister- Approbation des conditions et du mode de passation - Décision
6. Mobilité- Plan provincial de mobilité- Choix des thèmes- Décision
7. Travaux- Fonds régional pour les investissements communaux 2017-2018- Plan 2017-2018- Arrêt
8. Correspondance-communications/ Questions- réponses
-Dépôt de la liste des mandats et de la déclaration de patrimoine

Huis- clos

1. Enseignement
 - a) Désignation de temporaires- Ratification
 - b) Demande de congé pour prestations réduites en cas de maladie ou d'infirmité- Confirmation
 - c) Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice primaire- Décision

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et nous vous prions d'agréer, Mesdames, Mademoiselle, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale,
Gaelle FISCHER



Le Bourgmestre,
Didier d'OUTREMONT